





Dans un intérêt de sécurité générale, le public est prévenu qu'un dépôt de poudre de guerre existe sur l'îlot de Motu-Uta; en conséquence, pour empêcher tout accident, les bateaux et autres qui vont à la pêche aux flambées sont invités à se tenir au moins à 200 mètres de distance du tuyau de cet îlot.

2:3

## PARTIE NON OFFICIELLE:

### Courses de Papeete.

La commission des courses de Papeete, instituée par ordre de M. le Commissaire Impérial, à la date du 5 Juillet 1859.

#### ARRÈTE:

Art. 1<sup>e</sup>. Nul ne pourra faire courir, s'il n'a donné 94 heures à l'avance son nom, pronoms et le siglement des chevaux qu'il veut faire courir.

Art. 2. Ne seront admis, que les chevaux de 3 ans et au dessus.

Art. 3. Les chevaux devront fournir deux toars d'Hippodrome.

Art. 4. Cinq chevaux seulement, seront admis à chaque épreuve, et lorsque toutes les épreuves seront terminées, tous les chevaux arrivés les premiers au but devront concourir ensemble pour le prix.

Art. 5. La course au trot aura lieu dans les mêmes conditions que la course au galop.

Art. 6. Pour la course des piétons il ne sera fait qu'en seul tour.

Afin d'éviter les accidents, et le trop grand nombre d'individus sur un même point, toutes les personnes qui assisteront aux courses, seront tenues d'entrer à l'Hippodrome par la porte qui se trouve à côté de la propriété de M. Labarrague, et de se placer tout au tour de l'Hippodrome, en dehors des bornes; toute fois, les personnes premières arrivées pourront se placer dans le grand rond. Les chevaux et voitures, seront placés de l'autre côté de l'Hippodrome, dans un endroit réservé.

Après les courses, la sortie aura lieu par la porte qui aura servi d'entrée aux voitures.

Les déclarations des personnes qui veulent faire courir, et présentations des chevaux, auront lieu à la Direction des Affaires Européennes qui les recevra jusqu'en Juillet courant.

Les membres de la commission:

Lander, Bouët, Arriaga, Hioti.

### Avis.

Le public est prévenu qu'un cheval mis en fourrière le 25 Juillet, sera vendu aux enchères, mardi 9 Août courant, à midi précis, par les soins du Commissaire de Police.

Cette vente aura lieu sur la plage en face le domicile du Commissaire de Police.

**Suite de l'extrait de l'ouvrage de M. le Lieutenant de vaisseau Jouan, sur l'Archipel des Marquises,**

On trouve parmi deux espèces de ricin (*spure*), dont l'une a la graine un peu blanche, et l'autre brune avec des dessins blancs, molti plus petits que la première.

Le ricin à papier (*utile*) est cultivé pour son écorce avec laquelle on fait une étoffe assez fine, au moyen du battege.

Nous n'avons vu aux Marquises que deux variétés de l'arbre à pain (*maz*) qui donne une géophytone particulière à la végétation océanienne et est un des produits idéaux pour ces îles. Le fruit qu'on recueille trois fois par an, a 12 différentes époques, dans les diverses localités suivant leur exposition, et qui vient sans aucun travail, fait le fond de la nourriture, à l'état de bouillie ou fermenté. Les feuilles séchées qui tombent naturellement servent à couvrir des cases, dont les pièces de charpente sont garnies par le bois. On en fait des pirogues, des meubles, etc., etc. L'écorce des jeunes plants servit à fabriquer des étoffes.

On en fabrique également avec celle des jeunes arbres des Baniams (*Neuro indicus*); ils s'appellent alors *kiapoo*. Quand ils ont acquis toute leur croissance, on les coupe en os. Cet arbre se voit ordinairement dans les lieux sacrés, en compagnie du *tawauu*, du *suni* et du *ton*.

Ce dernier (*caricaea speciosissima*), a un nom qui lui convient parfaitement. Ton veut dire fort, courageux, dans la langue des indigènes; la durée de ce bois lui a

No te ma'ihi o te ora taata te dagio his nei te taata los e te val mā te hoe pue raa paua i nā ihu i te motu illi ra o Motuiva. K no revara ei fanore mai i te tama'ino aloa te parau his ia nei te rāta tabih i te tabih pae taata los e hiaue i rāma rā eiaha e haafaitia'u, ia piti manu ea hanere mettra te aica i taata molia ra.

2:3

### Paeaau paraau eere ta te Hau.

#### Faatitiaua raa i Papeete.

Ua faatau aenri te Tomite no te faatitiaua raa ro Papeete, o tui faatau his na roti i te hoe faane raa a te Avauahia o te Emepira, na te 5 no Tūrā 1856, i teieni manu parau i muri nel.

Iraua 1. E ore rose tia ia faatitiaua te rāta taata māori ia hiātā mai oia i taata los, e te huru otaua pesa e 24 ahe horo ia nua se i te faatitiaua raa.

Iraua 2. O te puanāat te iaea 3 o te matahiti e o te hau atu, te 6 i teieni faatitiaua raa.

Iraua 3. Tai piti ae haali raa je taata manu pesa i te vali e hōro hia ra.

Iraua 4. Tai pae noe ihe pesa i te fashoro raa hōe, e ia hope i te famala; raa ra, ei reira rave hiau ia pesa i han i manu taata manu tamata raa raa o a fashoro fashoro i han i tē i te Rā.

Iraua 5. Hoe a huru haapao raa to te fashitorua hōe oto otūru, e to te fashitorua raa hōe post.

Iraua 6. O te faatitiaua raa na rae noe raa, hoe noe i te fasti raz.

E no te fafou raa i te peapra, no te rāti raa raa o te fasti i te vali hōe, te fashoro hiau ia nei te mani taata o te hārē e mataiā, e na roto raten i te upata i te peapra i te fashoro a Barai ia te tonu atu i roti i te fashoro raa pesa, ahanai ai i taata hōro raa raa, i rapie stu noi i te aua, eia rā ho'oi i te feia i te aua i te matamaua raa hōre rōnia i te vali menemene i roju raa. Te manu pesa herofena e te man-percuso, e fashoro hia ia i te vali pae mai o taata fashoro raa raa i te hoe vali i fadua hia ia te vali.

Iraua 7. O te fashoro raa raa, e no te upata ia i taata his e te mani pereo te hārē aue te taata i rapie.

Te parau a te feia i hīmāo; o i fashoro i ia ratou manu raa, e te fāide raa i ta ratou manu pesa, e te fara torua la no te par Papua, e tan no 'iu i ie no Atole.

Te ico ia te feia no roti i teieni Tomite,

Lander, Bonnellet, Arriaga, Hioti.

val, de la part des navigateurs, le nom d'*arbre de fer*. Les indigènes l'utilisent pour fabriquer des casse-tête, des lances, etc., etc. Les tourneurs et les ébénistes pourraient en tirer un bon parti. Il est souvent, ces arbres se trouvent sur les crêtes et les sommets les plus arides; on les reconnaît de loin à leur partie, à leur manière feuillage; ils ressemblent assez à des pins.

Outre les végétaux que nous venons d'numé罗rer, on rencontre encore, croissant spontanément: le bambou, une espèce du genre *cyperus* très-commun, un grand arbre (*voinas des amoureuses*) que les naturals appellent *pautau*, une espèce de *bassia* (*minzi*); le *Acacia*, espèce d'*acacia*, le *tangkis* (*keris*), dont les propriétés vénénoses sont si célèbres à Madagascar; un joli *rhododendron* qui vient sur les sommets les plus élevés; deux espèces de genre *gordonia*, dont les fleurs exhalent le plus suave parfum; le *rosier de Chine* (*Rub. rosaceum*, n. ind. *kouta*) qui se plait sur les hauteurs; un joli malvacée à fleurs jaunes, une espèce du genre *metrosideros* (*pitoni*); *affilier* du Japon; le *Acote*, arbreau insopportable du genre *guindana* qui vient partout; il n'y a pas de ronce qu'il puisse lui comparer; l'*erythrina indica* (*kenese*) qui vient de bouture avec une rapidité incroyable, mais dont on ne peut rien faire; le *popoyer* (*xi*), plusieurs espèces de *courges* et de *giroumonos*; le *manoi*, petite plante de la famille des crucifères qui sert à frictionner les femmes pendant leur grossesse, et que nous trouvons très-bonne en salade; une petite rosace, à fleurs roses, très-commune là où les goyaviers n'ont pas envahi le terrain, etc. etc.

Les visites des navigateurs et surtout notre occupation ont fait quelques-unes de ces îles de plantes qui croissent partout aujourd'hui. En première ligne, nous citerons le goyavier qui envahit tout à Nukuhiva, à Ua Pou et à Tahuata. Les pores qui mangent avec avidité les goyaviers sans digérer les graines, n'ont pas pu empêcher à le répandre. Le goyavier ne donne que des fruits médiocres; a plus grande utilité est de fournir du bois de chauffage, mais cet avantage est bien compensé par le dommage que ces arbustes causent aux jeunes arbres à pain qu'ils éclouent.

On rencontre à Nukuhiva quelques pieds d'arroseaux dans les lieux ombragés; des cantous de cette île sont couverts d'une jolie adéquation, à petites fleurs jaunes et



vouges avec une si grette soyeuse qui a fait donner à cette plante le nom de *kiriau*, corruption du mot anglais *silk*, soit Le colonnier vient bien et pourra fournir des produits de qualité supérieure; il est très-utile aujourd'hui aux naturels qui ramassent la bourse avec soin pour se servir comme d'amadou. L'indigo, le bambouyan (*guete poineaux, callivelleum*), et diverses légumineuses, autres sortes des accés garnis d'épines ont été importées au grand déplaisir des naturels qui, privés de vêtements, ne peuvent ou ne passent dans les fourres; le châtaignier ferme, et une espèce de casse à feuilles jaunes, que les indigènes ont appelée à juste titre *ñuña-tubia*, mot à mot *terre paoune*, se rencontrent à chaque pas dans la baie de Taïo-Hao.

On cultive dans plusieurs localités du tabac qui réussit très-bien.

Tels sont les principaux végétaux qui ornent les villages sauvages des Marquises, deux dont l'un est néanmoins à frapper le moins. Seul doute, nous en avons oublié beaucoup; un botaniste trouverait à récolter considérablement la ou l'observateur sur quel récif nul tel que planer.

Dans le premier temps de l'occupation française, on a essayé d'introduire plusieurs arbres et plusieurs plantes de jardin; ceux de ces végétaux qui appartiennent aux pays chauds, tels que les oranges, les clementaines, les ananas, ont parfaitement réussi; malheureusement on n'en trouve guère que dans les jardins fondés par le gouvernement. On aurait pu couvrir les îles d'orangers qui sont devenues une source de richesse pour les îles de la Société; mais les indigènes sont trop peu prévenus et trop paresseux pour donner à ces arbres les soins qu'ils nécessitent, et leur morte à l'abri des parasites qui dévorent toute culture non abritée par des clôtures formidables. Le maïs vient à merveille; le manioc, apporté de Tahiti, réussit également; quelques pieds de canne qui donnent d'abondantes récoltes, même sur les sommets de Nubù-Hiva; on a importé, il y a peu de temps, dans cette île, quelques pieds de *monilia* (*spandias citharealis*) qui promettent pour l'avenir; l'intruction de ces arbres est un magnifique cadeau fait aux Marquises.

Quant aux légumes d'Europe, ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'on peut se priver de mauvais choux, ou ne peut guère rompre que sur des horizons de plusieurs espèces, mais généralement blanchards, des petits oignons qui ne poussent qu'en feuilles, des radis, quelques navets, etc., etc. Mais la qualité inférieure de ces produits ne rachète pas les pertes que donne leur culture. Il faut renouveler presque tous les semis avec des graines venues de loin, parce que celles du pays, n'ont le plus souvent aucun vertu germinative. Après cela, il faut se rappeler que les jardins, composés de terres légères, n'ont jamais été très convenablement, faute d'engrais suffisant, et que sans doute épaulés par une culture prolongée, ils ne donneront que peu de récolte aujourd'hui; si proches et si bons, d'ailleurs, et plus abondants dans les premiers temps de l'occupation.

### Nous extrayons de la Revue Coloniale l'article suivant sur le Coton, par le Docteur O'Rorke.

#### COTON (SENNE GOSSEPH).

Le colonnier, exemple assez rare, est originaire à la fois des contrées chaudes des deux continents, il paraît avoir été cultivé dans l'Inde dès la plus haute antiquité. Hérodote (445 ans avant J.-C.) nous indique que les Indiens possédaient une sorte de plante qui portait, au lieu de fruits, une haine plus belle que celle des moutons dont les hommes se faisaient des vêtements. Il ne mentionne pas que les Egyptiens et les Assyriens fissaient usage de tissus de coton, et ne parle pour eux que de l'une et de l'autre. Ceci devient encore plus clair si l'on considère que le coton est appelé dans l'Inde *cardeus* (du sanscrit *karpas*, *karpas* en hébreu) .... *Eum fibris plauso velabat accosta cardo*.

Il n'existe pas d'etymologie satisfaisante de notre mot coton. Plinie, liv. IX, chap. xix, dit: « Dans la haute Egypte, qui regarde du côté de l'Arabie, croît une certaine plante appelée par les uns *gygyptum* et *gydon* par les autres. Un en fait du fil appelle *gydnum* et il n'y a aucune ligne qu'on puisse lui comparer pour la blancheur et la délicatesse. Les sacrificateurs d'Egypte en font des robes par singularité. »

Le coton est le hysus de l'Écriture: on trouve les momies enveloppées dans des tissus de lin ou de laine et jamais dans des tissus de coton. Le hysus animal des anciens est la *ñuña* ou soie de la prime marimba.

Lors de la découverte du nouveau monde, les Mexicains et les Isthmians se couvraient d'étoffes de coton; ces peuples n'avaient ni chanvre, ni laine, ni soie; ils ne

se seraient pas d'ailleurs qui rependaient croissant chez eux. Les étoffes de coton trouvées dans quelques tombes péruviennes en enveloppant des cadavres momifiés, possédaient la plus grande analogie avec celles que nous fabriquons actuellement.

D'après les documents fournis par l'histoire de la Chine, le colonnier était connu dans cet empire dès la plus haute antiquité, mais on l'y cultivait dans les jardins comme une plante rare et précieuse, et les tissus de coton que l'on parvenait à obtenir étaient considérés comme de véritables curiosités. Un historien est soin de signaler, comme une chose dignes de fixer l'attention de la postérité, une certaine robe de coton que se fit faire l'empereur Wan-ti, en 1509 de notre ère.

Dans le 1<sup>er</sup> siècle, deux voyageurs mahométans remarquent que les Chinois s'habillent de soie aussi bien l'hiver que l'été et que cette matière de soie vient entièrement aux prises, aux soldats et à toutes les autres personnes de toutordre qualité. Geogikan et ses successeurs répandaient l'usage et la culture du coton, et depuis des siècles le coton forme le principal vêtement de la masse de la population. Les mandarins, toutefois, ont conservé l'usage exclusif de la soie.

C'est à l'époque de l'ère chrétienne seulement que le commerce des étoffes de coton s'étendit de l'Orient dans la Grèce et l'Empire romain.

Les musulmans introduisirent la culture du coton en Afrique et la fabriquèrent de ses étoffes.

En Europe, son introduction remonte au 1<sup>er</sup> siècle et est due aux Arabes d'Égypte. Des manufactures s'établirent à Grenade, Cadiz et Séville; cette dernière produisait des tissus aussi renommés que ceux de Syrie. Le prêche religieux fut cause pendant longtemps, en Europe, du doute que l'on professait pour cette industrie introduite par des musulmans. Cette industrie fut abandonnée après la chute des Arabes.

En 1806 et 1807, par ordre de Napoléon 1<sup>er</sup>, on essaia la culture du coton dans le midi de la France, et ces essais qui avaient présenté quelques résultats satisfaisants ont peut-être été prémaîtrièrement abandonnés.

En 1736, il y a un peu plus de cent ans, le colonnier, qui fait aujourd'hui la richesse de l'Amérique du Nord, n'y existait qu'à l'état de plante d'agrément. En 1784, huit halles de coton américain furent taxées par la douane anglaise par la raison que les États-Unis ne pouvaient en porter une aussi grande quantité:

En 1790, l'exportation fut de ..... 80 halles;

En 1853, elle a atteint le chiffre de 5,262,882 — représentant une valeur de 650 millions de francs. En même temps, d'autres parties du monde concouraient à la production. L'Inde produit 600,000 halles, le surplus de l'Asie 308,000; le Mexique et l'Amérique du Sud, moins le Brésil, 112,000; le Brésil 101,000; l'Afrique, moins l'Egypte, 412,000; l'Egypte 80,000; diverses autres régions, 65,000. Total, 1,700,000 halles qui, au poids moyen de 150 kilogrammes, représentent environ 700 millions de kilogrammes de coton en hale. Quelque énorme que paraîsse cette production, toute entière absorbée par l'industrie, elle ne suffit pas à une consommation à laquelle prennent part toutes les nations, les plus barbares comme les plus civilisées, et dans chaque nation toutes les classes, les plus pauvres comme les plus riches. (Jules Daval.)

(La suite au prochain numéro.)

#### GREFFE DE LA COUR IMPÉRIALE

DES îLES DE LA SOCIÉTÉ.

Par application des articles 607 et 608 du code de commerce, le Greffier en chef près la Cour Impériale des îles de la Société, fait connaître à M. M. les Résidents européens de Tahiti, qu'une demande en réhabilitation fait par le sieur Isabelle Hervé, ancien restaurateur, failli, domicilié à Papeete, est parvenue au Greffe, et que toute opposition sera rejeté jusqu'au 1<sup>er</sup> Octobre 1859.

V. Dupond. 13

#### Mercuriale du 29 Juillet au 5 Août.

	Prix:	
Pain.	1 fr. ....	les 800 grs.
Farine.	40 cent. ....	les 25 kgs.
Beurre frais.	1 fr. 80	
de .....	1 fr. 80	le kg.
Lait frais.	1 fr. 80	le kg.
de .....	1 fr. 50	le kg.
Oeufs.	3 fr. ....	la d <sup>e</sup> .
Légumes.	1 fr. ....	la paget.
Poissons.	1 fr. ....	ds.
		Certificat vérifiable
		Le Commanditaire Police
Vu:		Kieffer.
		Le Directeur des affaires Européennes:
		P. Landes.

Dimanche 7 aout 1959

## BÂTIMENTS SUR RADE.

- 13 ans 3 m. franc *Française Nouvel-Alfred*, jaugeant 319 ton., cap. Pouyallef.  
 14. idem. Côte du Protectorat le *Littore*, jaugeant 6 ton., cap. Grandet.  
 15. id. *Brick Anglais Ocean*, jaugeant 189 ton., cap. Léonard.  
 Mouvements du Port de *Papeete*, du Jeudi 28 Juillet au Jeudi 4 Août 1859.

## ENTRÉES.

- 30 Juillet Golette de Borabora *Moutou-Tereor*, jaugeant 11 ton., cap. Haati, 4 hommes d'équipage, 13 passagers, chargement d'huile de coco, porcs, volailles, venant de Huahine en 3 jours.

- 3 Août. Golette de Huahine *Mary*, jaugeant 10 ton., cap. Tavi, 3 hommes d'équipage, 8 passagers, chargement de bois, ignames, huile de coco, venant de Huahine en 4 heures.

## SORTIES.

## DE GUERRE.

- 25 Juillet. Brig Golette *Railleur*, Commandé par Mr. Lebelle Lt. de Vaisseau, allant aux Tuamotus.

## DU COMMERCE.

- 29 Juillet. Côte de Raiatea *Mary*, jaugeant 14 ton., cap. Holmen, 3 hommes d'équipage, chargement de caffé liquides, indiens, allant à Raiatea.

- 29 id. Golette de Huahine *Mary*, jaugeant 10 ton., cap. Jordan, 3 hommes d'équipage, chargement, légumes, huile, indiens et génivore, allant à Huahine.

## Avis.

Le public est prévenu que l'indien Terii, est dans l'intention de vendre un terrain nommé Teavapua située dans le district de Faa. Les réclamations seront reçues au bureau indigène jusqu'au 30 aout.

## Avis.

M. Rouge, quitte les affaires pris les Indigènes qui lui doivent de vouloir bien régler chez M. Darling.

## Avis.

L'indienne Hana est dans l'intention de vendre un terrain situé dans le District de Punaauia connu sous le nom de Fapuhue. Les réclamations seront reçues au bureau indigène jusqu'au 7 Septembre.

## ETAT DES BESTIAUX.

Abattus à Papeete, du 28 Juillet au 4 Août 1859.

Dates de l'abattage	NOMS des bouchers.	NOMS des vendeurs.	Spécies des bestiaux.	Nombre	MARQUES.
28 Juillet.	M. Georgot.	(District de Papeete)	Veau	1	As de carreau.
30. id.	de.	(District de l'Etat)	Bœuf	4	un ancre
30. id.	de.	(District de Taravao)	Vache	1	96.
1 Août.	de.	(District d'Aitutao)	Bœuf	1	22.
3. id.	de.	(District d'Aitutao)	Taureau	4	non marqué.

Papeete, le 4 Août 1859.

Le Commissaire de Police,

Kingsley.

Vu : Le Directeur des Affaires Européennes.

P. Landes.

## OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 29 Juillet au 4 Août 1859.

DATES	BAULEAU BAROMÉTRIQUE		TEMPÉRATURE.			Moyenne h. mat. 6 h. mat. 6 h. du soir.	Humidité rel. en centièmes	Quantité de pluie tombée.	Vents dominants pendant le jour
	hauteur	oscillation diurne	à 6 h. mat.	à 6 h. soir	Moyenne				
Y. 29	759.8	4.0	29.0	25.7	29.5	66.0			Calmes
S. 30	760.1	4.7	29.0	25.0	27.5	68.9			S.S.E.
S. 31	760.5	4.5	29.0	25.4	27.2	72.0			N.E.
L. 1	760.9	4.6	29.0	25.5	27.2	72.0		0.0005	S.S.O.
M. 2	759.7	2.9	21.5	21.6	21.6	65.0			S.D.
M. 3	758.4	3.1	23.4	27.5	25.6	73.6			S.S.O.
L. 4	759.5	4.9	23.5	26.4	24.4	74.0			S.S.O.

Le Gérant, Ch. SENTENAC,  
Typographie du Gouvernement, Papeete.